



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

trafic

Question au Gouvernement n° 1580

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES TRAFIQUANTS DE DROGUE

M. le président. La parole est à M. Bruno Gilles, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bruno Gilles. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, le trafic de drogue représente une menace croissante, de forte ampleur et internationale.

Elle est croissante parce que la drogue touche de plus en plus de nos concitoyens, notamment les mineurs qui sont les proies les plus faibles et les plus démunies face aux réseaux criminels.

Elle est de grande ampleur, car l'économie mafieuse et souterraine produite par la drogue, dont les ramifications sont présentes dans toutes nos villes, nos régions et nos départements, menacent la cohésion de notre société.

Enfin, elle s'avère internationale car les trafiquants sont de plus en plus liés aux grands réseaux du crime international, du trafic d'armes au terrorisme, en passant par le blanchiment d'argent.

La lutte contre la drogue constitue une priorité pour notre sécurité et il faut pour cela mobiliser tous les moyens et toutes les volontés nécessaires. Vous avez demandé, monsieur le ministre, à notre collègue Jean-Luc Warsmann, député des Ardennes,...

M. Bernard Accoyer. Excellent collègue !

M. Bruno Gilles. ...de vous présenter des propositions concrètes dans ce sens. Il vous a remis un rapport vendredi dernier.

Monsieur le ministre, quelle impulsion nouvelle comptez-vous donner à la lutte contre les réseaux de trafiquants de stupéfiants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Oui, monsieur le député, le trafic de drogue constitue une menace grave pour la cohésion nationale, menace qui vise de nombreux Français, en particulier des mineurs. Elle génère une importante économie souterraine : le chiffre d'affaires de la drogue dans notre pays représente 3 milliards d'euros.

Par ailleurs, nous voyons bien que ce trafic est lié au crime organisé, en particulier au terrorisme, comme vous l'avez rappelé.

C'est pourquoi, dans le cadre du chantier drogue que j'ai ouvert, j'ai demandé à Jean-Luc Warsmann de me remettre un rapport,...

Mme Sylvia Bassot. Excellent rapport !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. ...ce qu'il a fait, vous l'avez dit, il y a quelques jours. Il s'agit, et je suis heureux de le souligner devant la représentation nationale, d'un rapport remarquable (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), qui comporte des propositions nombreuses et fortes. Parmi elles, j'ai d'ores et déjà retenu quatre grandes priorités. La première est de lutter le plus en amont possible contre les trafics, en association avec les pays producteurs. C'est ce que nous voulons faire, par exemple, avec le Maroc, en liaison avec l'Espagne.

Il faut agir tôt, donc, mais il convient aussi de s'attaquer énergiquement au financement de la drogue en agissant sur les portefeuilles afin de toucher les patrimoines. Pour cela, je veux créer un comité d'identification des patrimoines qui nous permettra de frapper directement tous ceux qui se livrent à ces trafics.

Nous devons également, c'est le troisième axe, agir de façon plus coordonnée au niveau national. Cela implique

que nous tirions les leçons des groupements d'intervention régionaux en coordonnant, en mutualisant nos capacités, celles des différentes administrations, afin d'être encore plus efficaces. Je crois que cela constitue aussi une piste d'avenir.

Il faut, enfin, agir dans le cadre international qui s'impose à nous, notamment au niveau européen. À cet égard, nous avons accompli ce week-end un grand pas en avant, sur la base des propositions de Jean-Luc Warsmann, puisque les cinq ministres de l'intérieur du G5 se sont ralliés aux dispositions que j'ai présentées dans ce domaine.

J'ai ainsi proposé la création d'une plateforme sur la zone atlantique pour couper la route des trafiquants et une action similaire dans les Balkans.

J'ai également demandé une mutualisation de nos moyens. Dans ce but, des officiers de liaison communs agiront en Amérique latine, au Moyen-Orient, ou encore en Asie.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. J'ai enfin souhaité la mise en place de missions d'enquêtes communes, qui permettront de mener celles-ci jusqu'à leur terme.

Par ailleurs je pense qu'il faut renforcer Europol, dont la lutte contre le trafic de drogue était la compétence initiale.

Vous pouvez donc constater que nous sommes déterminés à mener une lutte sans répit contre tous les trafiquants, pour démanteler les filières. C'est l'une des priorités de l'action du Gouvernement.

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1580

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 octobre 2004